



Avis public d'élection

Municipalité : Les Hauteurs

Date du scrutin : 20 septembre 2026

Par cet avis public, Charles Gasse-Gagné, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou des adjointes désignées pour recevoir les déclarations de candidature) aux jours et aux heures suivants.

Du 7 août 2026 au 21 août 2026

Horaire

10 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
11 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
12 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
13 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
17 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
18 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
19 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h
20 août	De 8h30 à 12h	De 13h à 16h

Attention : le vendredi 21 août 2026 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 20 septembre 2026 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 13 septembre 2026 de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 8 septembre 2026 à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Sarah Bérubé.
5. Les adjointes suivantes sont désignées pour recevoir des déclarations de candidature : Sarah Bérubé, Mélanie Ouellet.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou ses adjointes) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection et adjointes

Adresse : 229-B rue principale, Les Hauteurs, G0K 1C0

Téléphone : 418-775-8266

Courriel : lesauteurs@mitis.qc.ca

Signature

Lieu : Les Hauteurs

Date : 6 août 2026

Président d'élection

SMC-1 (25-08)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.

Règlement sur le vote par correspondance, art. 5